

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Décret n° 99 - 173 du 21 septembre 1999
portant nomination d'un chargé de missions au cabinet du
Président de la République

Le Président de la République

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

DECRETE :

Article premier.- Mme MACKANDA, née (Georgette Charlotte Madeleine) OVOUNDA, est nommée chargé de missions au cabinet du Président de la République.

Article 2.- Mme MACKANDA, née (Georgette Charlotte Madeleine) OVOUNDA, percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel ./-

Fait à Brazzaville, le 21 septembre 1999

Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-